



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles, le 24 décembre 2024 – 08h00

Composition du syndicat d'actionnaires KBC après prolongation des accords d'ancrage.

Le 29 novembre 2024 Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables avaient confirmé de prolonger leur action de concert sur KBC Groupe pour une nouvelle période de 10 ans. Cette prolongation de la convention d'actionnaires a officiellement débuté au 1^{er} décembre. Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables détiennent désormais 41,75% du total des actions KBC Groupe en circulation. Les actionnaires concernés assurent ainsi la continuation de la stabilité de l'actionariat et leur soutien au développement futur du groupe KBC.

Depuis sa création, le groupe KBC peut compter sur un groupe d'actionnaires fixes qui assurent la stabilité de l'actionariat et son développement futur. À cette fin, CERA et KBC Ancora, ainsi que MRBB et d'Autres actionnaires stables avaient conclu le 23 décembre 2004 une convention d'actionnaires d'une durée initiale de dix ans et prolongée en 2014. En novembre 2024, ces accords ont été reconduits sous une forme actualisée pour une nouvelle période de 10 ans, prenant effet au 1^{er} décembre 2024.

Comme annoncé le 29 novembre dernier, Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables ont participé avec toutes leurs actions à la convention d'actionnaires et réunissent désormais 41,75% de toutes les actions du groupe KBC en circulation.

Nouvelle composition du syndicat d'actionnaires (en vigueur depuis le 1er décembre 2024) :

	Nombre de parts	Pourcentage
KBC Ancora Comm.SA	77.516.380	18,58%
Cera SC	16.555.143	3,97%
MRBB SRL	51.905.219	12,44%
Autres Actionnaires Stables	28.247.408	6,77%
Total	174.224.150	41,75%

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

Kurt De Baenst, directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tél. +32 2 429 50 51 - E-mail : kurt.debaenst@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directrice Communication Corporate / Porte-parole de KBC Groupe
Tél. +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé
Tél. 02 429 85 44 Sofie Spiessens
Tél. 02 429 29 49 Tomas Meyers
pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
Restez au courant de nos [solutions innovantes](#)
